

normalement être inscrite au *Feuilleton* ou être considérée au moment de l'ajournement. S'il y a urgence, ce qui ne me paraît pas évident, l'honorable ministre pourra peut-être répondre à la question.

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, j'ai rencontré le maire de Sherbrooke, et c'est une chose que j'ai prise en considération.

L'HABITATION

LE RALENTISSEMENT DES MISES EN CHANTIER

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au ministre d'État chargé de l'habitation. Étant donné le sérieux ralentissement des mises en chantier au cours du mois de novembre qui a fait tomber le taux d'ajustement saisonnier à 179,000 unités de construction, ainsi que l'inquiétude grandissante de voir ce ralentissement se prolonger et détruire toute chance de faire face aux besoins du logement, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si l'on songe à prendre de nouvelles initiatives et si le gouvernement compte augmenter les fonds disponibles pour répondre à ces besoins?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, d'après les derniers chiffres, nous dépasserons les 200,000 mises en chantier cette année. Nous sommes en train d'examiner toutes les solutions qui pourraient s'offrir au gouvernement en vue d'atteindre le but proposé par la déclaration du discours du trône, c'est-à-dire la mise en chantier, d'ici cinq ans, d'un million de logements, surtout des logements à bon marché.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, les paroles du ministre signifient-elles que le gouvernement ne compte prendre aucune mesure spéciale pour compenser la diminution évidente des mises en chantier qui inquiète tellement l'industrie de la construction domiciliaire et les Canadiens qui cherchent un foyer?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. A mon avis, sous cette forme, la question prête à controverse.

TORONTO—LE PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE DE DON VALE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, puisqu'on a fixé au 31 décembre 1969 la date limite concernant le

programme de rénovation urbaine de Don Vale à Toronto, le ministre peut-il nous dire s'il s'est entretenu avec la municipalité de Toronto et si le gouvernement accepterait de conclure un accord pour appuyer ce programme de rénovation urbaine avant le 31 décembre 1969?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, quand j'ai rencontré les résidents qui représentent le comité de rénovation urbaine de Don Vale, j'ai bien précisé que nous n'avions probablement aucune chance de faire adopter une mesure à cet effet, car elle nécessiterait l'octroi de subventions de redressement et de prêts dans le cadre de leur programme. Je ne leur ai pas caché la situation ni le fait qu'ils n'obtiendraient probablement pas satisfaction avant le 31 décembre 1969.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, à la suite de la déclaration du ministre à Vancouver, les villes qui ont reçu les dernières subventions de réaménagement urbain peuvent-elles s'attendre avant Noël à un cadeau de la part du gouvernement afin de pouvoir poursuivre les programmes déjà mis en chantier?

L'hon. M. Andras: Comme je l'ai signalé en réponse à plusieurs questions, je compte faire une déclaration concernant le réaménagement urbain avant le congé de Noël.

M. Alexander: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Si je me rappelle bien, le ministre avait dit à la Chambre qu'il allait faire une déclaration concernant les principes directeurs en matière de réaménagement urbain et de logements sociaux. Le ministre me dirait-il s'il m'autorise à lui poser une question, si le gouvernement a l'intention de permettre aux diverses municipalités qui ont mis en chantier des projets de réaménagement urbain d'y donner suite en leur accordant avant la Noël un cadeau consistant en subventions supplémentaires?

M. l'Orateur: A l'ordre. Évidemment, le député répète la question qu'il a déjà posée.

LE CHÔMAGE DANS LA CONSTRUCTION

M. R. E. McKinley (Huron): Monsieur l'Orateur, comment le ministre d'État harmonise-t-il le très fort chômage qui sévit dans l'industrie de la construction avec ses espoirs de terminer le nombre de logements nécessaires cette année?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question du député est litigieuse.